

Séance du conseil municipal du 25 septembre 2023

Date de la convocation : le 19 septembre 2023

Membres présents à la séance : Mmes MM.BILLET Benoît, BLANC Valérie, BOSSON Pascale, CARREZ Laurent (arrivé en cours de séance 18h45), FILLOD Claude (arrivé en cours de séance à 18h45), FOUCART Bernard, MOSSAZ Denis, PRUDHOMME Joël, SELLIER Sophie (arrivée en cours de séance à 19h25).

Absents et/ou excusés : ANDRE Bérengère (pouvoir à Sophie SELLIER), BALSEM Lydie (pouvoir à Denis MOSSAZ), ARTERO Véronique, VERDET Patricia (pouvoir à Pascale BOSSON).

Secrétaire : Bernard FOUCART

Liste des délibérations

Délibération n° 23-26 : Modification du tableau des emplois

Vote : approuvé

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 9
------------	----------------	----------

Délibération n° 23-27 : Prise en charge de frais d'obsèques

Vote : approuvé

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 11
------------	----------------	-----------

Délibération n° 23-28 : Demande d'admission de créances éteintes

Vote : Refusé (mais la créance sera tout de même admise au titre des créances éteintes en raison d'une décision d'annulation de dette prononcée par la commission de surendettement).

Contre : 1	Abstention : 9	Pour : 1
------------	----------------	----------

Délibération n° 23-29 : Demande d'admission en non-valeur de produits irrécouvrables

Vote : refusé

Contre : 11	Abstention : 0	Pour : 0
-------------	----------------	----------

Délibération n° 23-30 : VALSEO – Convention 2023-2024 Scolaires 1^{er} degré/collectivités pour les séances de piscine

Vote : approuvé

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 11
------------	----------------	-----------

Délibération n° 23-31 : Décision modificative n° 4 – Comptabilisation du FPIC pour l'année 2023

Vote : approuvé

Contre : 1	Abstention : 0	Pour : 10
------------	----------------	-----------

Délibération n° 23-32 : Délibération de principe sur le financement de la STEP de Génissiat

Vote : approuvé

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 13
------------	----------------	-----------

Délibération n° 23-33 : Référent déontologue de l'élu local

Vote : décision reportée

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 13
------------	----------------	-----------

Délibération n° 23-34 : Compte-rendu des délégations du maire

Le conseil municipal prend acte

Le Maire



D.MOSSAZ